



Paris, le 15 mai 2020

Lettre ouverte à :

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées

Cc Adrien Taquet et Julien Denormandie + Association des maires de France + Association des départements de France

L'éducation est un droit pour tous Rendons-le effectif pour les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

En cette première semaine de déconfinement, encore de nombreuses questions relatives à la scolarisation de nos enfants restent en suspens. Les familles s'inquiètent à propos de la continuité pédagogique de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers et plus explicitement des élèves en situation de handicap.

Rappelons que les mesures de confinement ont bouleversé la vie de nombreuses familles et d'élèves. Du jour au lendemain, les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers ont dû, en plus de leur rôle de parents et d'aidants familiaux, accompagner, comme ils pouvaient leur enfant dans la continuité pédagogique. L'accompagnement éducatif dont ils bénéficiaient a été réaménagé pour être réalisé à distance ou a été totalement interrompu. Devant cette perte de repères et ce sentiment d'isolement, les familles n'ont pas baissé les bras. Mais à quel prix ! L'épuisement, la souffrance, la fatigue sont devenus des réalités quotidiennes.

Si nos établissements médico-sociaux se sont mobilisés pendant la période de confinement et le restent dans la nouvelle période pour accompagner les enfants et leurs familles dans leur scolarité, si des supports ont été créés et mis en place par de nombreux acteurs comme les associations, l'Éducation Nationale, le Secrétariat d'État aux personnes handicapées pour accompagner enfants et familles, nous constatons que les demandes d'accompagnement sont fortes et que beaucoup ont été délaissées, faute d'interlocuteurs dédiés en capacité de leur procurer des informations claires et accessibles.

Aussi, nous saluons la décision prise par le gouvernement : les élèves à besoins éducatifs particuliers sont prioritaires pour retrouver les bancs de l'école. À la suite de ces annonces, les familles ont retrouvé un lueur d'espoir dans un quotidien si difficile !

Malheureusement, force est de constater que les familles ne devraient se contenter que d'espoir. À l'heure où les écoles ouvrent leurs portes partout en France, à l'heure où les équipes enseignantes s'organisent pour accueillir les élèves tout en respectant les gestes barrières, des enfants à besoins éducatifs particuliers se voient refuser l'accès à l'école de la République. Nous comprenons les difficultés d'organisation pour les enseignants et les collectivités locales des conditions sanitaires attendues, mais il apparaît que la question des Enfants à besoins particuliers reste secondaire, écartée, voire oubliée.

Les établissements et services médico-sociaux sont, à la demande des DASEN, mobilisés pour assurer la scolarisation au sein des établissements mais aussi à domicile bien que le virage inclusif reste un objectif indiscutable. Aussi, nous nous interrogeons sur les modalités de mise à disposition d'enseignants permettant d'assurer les enseignements ou des conditions de scolarisation à distance adaptées. Quelle réponse pour les enfants handicapés qui ne disposent pas de suivis dans des dispositifs sociaux et médico sociaux ?

De grandes disparités continuent de s'accroître sur l'ensemble du territoire ! Témoins de ces situations injustes et inévitables sur tout le territoire, nous sommes malheureusement contraints de constater que les annonces gouvernementales ne sont pas toujours suivies de faits. La cohérence doit plus que jamais être assurée entre le discours politique et les modalités de mise en œuvre sur le terrain afin de permettre un accompagnement effectif à tous les élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi qu'à leurs familles ! Nos fédérations refusent que les balbutiements de l'école inclusive soient ternis par la crise sanitaire. Le partenariat ARS – Education Nationale – collectivités locales – associations de familles – fédérations de parents d'élèves et associations d'éducation populaire doit être renforcé pour faire face aux enjeux. La coéducation est pour nous le principe fondamental de mise en œuvre de réponses co-construites. Nous regrettons qu'il ne soit pas mis en œuvre dans le contexte actuel pour faciliter l'élaboration de réponses territoriales partagées et cohérentes associant tous les acteurs.

Nous vous demandons donc de prendre, sans délai, les mesures nécessaires pour que tous les élèves puissent bénéficier d'une continuité pédagogique et d'un accompagnement adapté à leurs besoins particuliers, y compris sur les temps périscolaires. Quel que soit le choix des parents, en présentiel ou à distance, ces élèves ne doivent pas être les laissés pour compte du déconfinement, les familles ne doivent pas avoir à négocier la scolarisation de leur enfant. Les rectorats et les inspections académiques doivent s'engager et garantir la continuité éducative et pédagogique. Les missions des AESH, les conditions sanitaires et les conditions de transport de ces élèves doivent être clarifiées. Les accompagnements doivent être renforcés. Les unités d'enseignement externalisées ne sont pas des tiers-lieux de scolarisation et doivent bénéficier des mêmes conditions sanitaires assurées par les collectivités que les autres classes. Enfin, il est indispensable que l'Éducation Nationale, les collectivités locales travaillent conjointement avec le secteur médico-social, les fédérations de parents d'élèves mais aussi des acteurs concernés pour la co-construction de réponses éducatives efficaces pour les élèves prioritaires à l'échelle locale.

Il sera essentiel d'accompagner les enfants et leur famille, libérer leur parole, pour mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu pendant cette période de crise et de préparer la rentrée de septembre...

Nos trois fédérations se tiennent à votre disposition pour construire ensemble la continuité pédagogique de nos enfants.

Agnès Bathiany,
Directrice Générale de la Fédération
Générale des PEP

Carla Dugault et Rodrigo Arenas,
Co-présidents de la FCPE

Luc Gateau,
Président de l'Unapei

